

unisanté

Centre universitaire
de médecine générale
et santé publique · Lausanne

Pratique de réduction des risques en milieu pénitentiaire Canton de Vaud(Suisse)

*P Beaupère Medecin associée
responsable coordination des soins somatiques en milieu pénitentiaire
unisanté smpp*

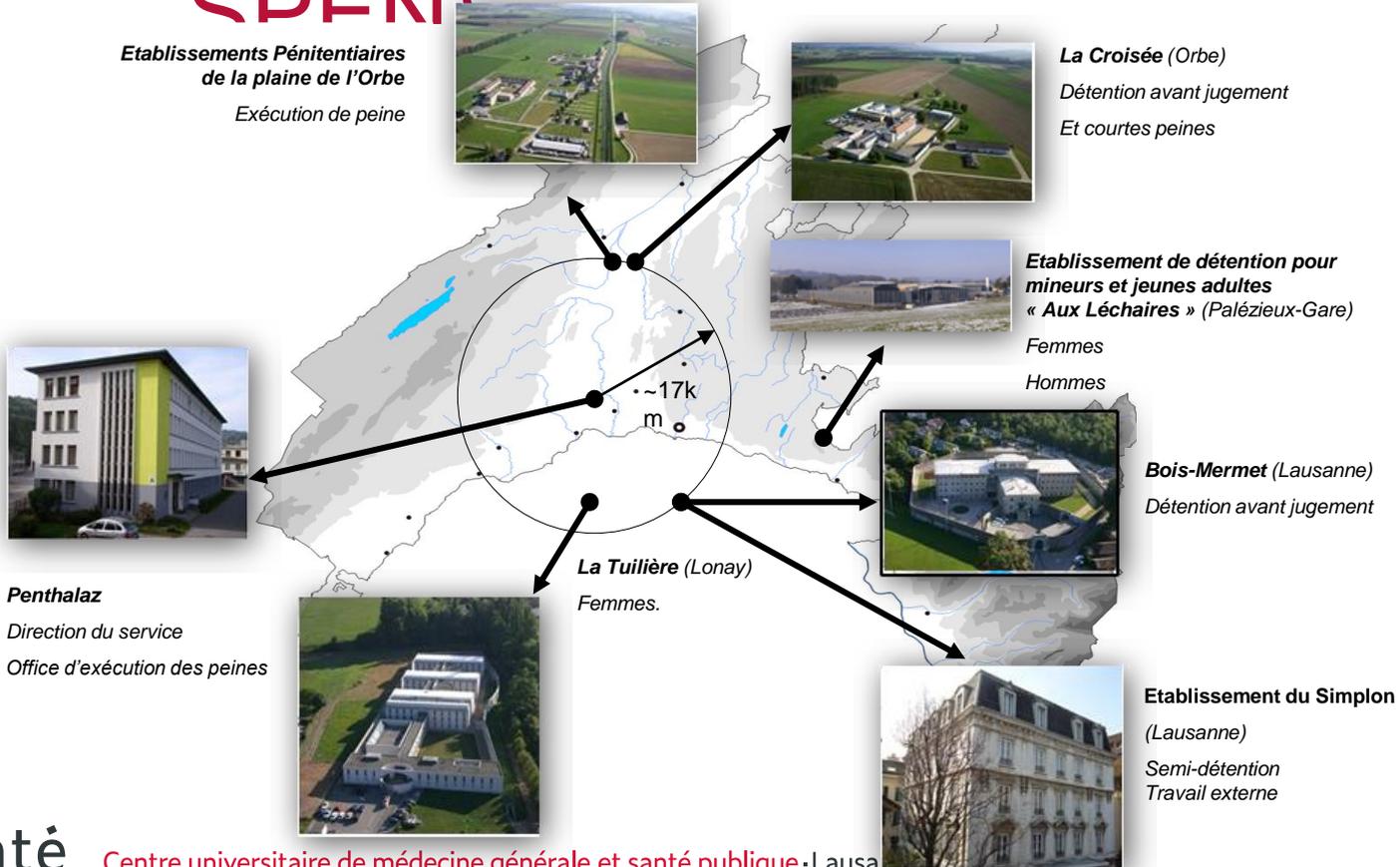
Anglet 27 juin 2022

Contexte

- Politique des 4 piliers : loi sur les stupéfiants LStup 2008.
 - Suite évènement platz spitz, épidémies liées usage héroïne
 -
- Loi sur les épidémies Lep 1 janvier 2016.
 - (les établissements de privation de liberté doivent veiller en particulier à ce que les personnes dont ils ont la charge (...) aient accès, selon les besoins et la situation, aux moyens permettant de prévenir et traiter les maladies sexuellement transmissibles ou transmissibles par le sang, en particulier à des préservatifs, à du matériel d'injection stérile et à un traitement à base de stupéfiants.)

Canton de Vaud (Entités

SPENI



Rapport IUMSP

- Adhésion et participation des directions pénitentiaires à travers une directive écrite
- Appui et implication de l'ensemble du personnel pénitentiaire (service de santé et de surveillance)
- Mesures d'accompagnement pour faciliter l'adhésion du personnel
- Information proactive pour les personnes détenues
- Accès facilité à bas seuil (horaires, critères d'éligibilité)
- Suivi par un monitoring du dispositif
- Echange de matériel stérile usagé contre du matériel propre (principe de : une seringue usagée contre une propre)

GT groupe de travail

- Constitution du groupe
- Méthode de travail
- Visite établissement
- Rapport
 - Proposition des possibilités
 - Stratégie de communication
 - Formation personnel, soignant, sécuritaire
 - Période test.
 - Rapport final et enquête de satisfaction

Responsable infirmière clinicienne puis directeur de prison.

Sept 2017

- Membres Spen
 - Représentant direction établissement
 - Représentant chef de maison.
 - Représentant agent (syndicat)
 - Représentant chef d'atelier (Syndicat).
- Membres soignants
 - Infirmière clinicienne
 - Médecin généraliste prison
 - Médecin généraliste interniste populations vulnérables
- Membres direction générale de la santé.
 - Médecin cantonal adjoint.
 - Médecin en charge programme réduction des risques dans le canton.

GT méthode de travail

- Liste des possibilités
 - Distributeur automatique
 - Espace de consommation sécurisé
 - Remise en main propre
- Evaluation avantage inconvénient.

GT visite établissement

mai 2018

- Genève et indelbank
- Voir les dispositifs
 - Automate
 - Main à la main
- Rencontres des paires.
 - Primordiale.

Les concessions

- Contrat signé soignant utilisateur.
- Monitoring des échanges/envoi mensuel des résultats
- Echanges informations:
 - Utilisation document préexistant
 - Noter présence matériel injection sans plus de précision (insuline, epipen, RDR) .
 - Information immédiate du spen si évènement.
- Contenant boite flash
 - 1 aiguille, 1 seringue.

Formation personnel

janvier 2020

- Assuré par le GREA (Groupement Roman d'Etude des Addictions) puis repris en interne les habitudes en prison ne sont pas les mêmes que celles de la rue
- Les Soignants.
- Les Agents sécuritaires.

Phase test- rapport

août 2020

- Bilan quantitatif
 - Etablissement 320 détenus, détention avant jugement, durée 6 mois.
 - 2 patients, nombre de seringues échangées moyenne de 17 par mois (1 à 46)
 - Sur cette période, 21 détenus bénéficiaient d'un TAO mais seuls 12% avaient déclarés avoir déjà injecté des drogues dans leur vie.
 - Donc nous étions dans la cible.
- Bilan qualitatif.
 - Les patients ont été respectueux du cadre et ont eu une attitude adéquate durant leur adhésion au programme.
 - L'alliance avec les patients concernés par le programme s'en est trouvée améliorée

Résultat questionnaire de satisfaction

mai 2021

- Pas de possibilité de le passer auprès des utilisateurs (temps , commission éthique)
- Passé à tous les surveillants et les soignants.
- Résultats
 - Avant la phase pilote, **40 % d'avis favorables** au niveau **SPEN** et **60 %** au niveau **SMPP**.
 - Au terme de la phase pilote, **70 % d'avis favorables** au niveau **SPEN** et **90 %** au niveau **SMPP**.
 - (30 % de +)

Les personnes réfractaires au programme ont mis en avant :

 - Des craintes sécuritaires (16% pour les soignants et 45% des agents du SPEN),
 - une incompréhension du principe de réduction des risques en détention
 - une critique/ au faible nombre de personnes inclus.

Déploiement du programme

à partir du 1 novembre 2021

- Présentation à chaque équipe de direction.
 - Evaluation des répercussions sur l'établissement
 - en terme d'horaire
 - de place du matériel dans la cellule
- Proposition dates de présentation au personnel sécuritaire.
 - Au moins deux dates pour avoir tous les agents (covid oblige séparation en deux groupes)
- Proposition dates pour les soignants
- (chaque présentation présence chef de maison, infirmière clinicienne et médecin)

conclusion

- Marathon : avec pendant le covid
- Au **1 Avril 2022** l'échange de seringue est une réalité dans tous les établissements.
- Travail en collaboration avec tous les services concernés.
- Refuser la précipitation et s'assurer que tous les personnels soient informés.
- Importance du travail des paires.